



BIP CLASSIQUE

Téléassistance Bip Tranquille
Des solutions adaptées à chaque situation



Pour qui :

personnes vivant
essentiellement à
domicile

Composition :

un médaillon étanche
à porter 24h sur 24 et un
transmetteur



Utilisation :

à domicile

Mes revenus, mon tarif

Revenu annuel de référence ¹	Abonnement mensuel	Crédit d'impôt de 50% déduit ²
A de 0 à 5 500 €	19,40 €	9,70 €
B de 5 501 à 10 500 €	23,40 €	11,70 €
C au-dessus de 10 500 €	25,90 €	12,95 €

Frais de mise en route : 50,00 €

Services et options complémentaires

Société d'intervention en complément ou en cas d'absence du réseau de proches³ : abonnement de 6,50 € par mois selon localisation et condition d'accès au logement + intervention : 60,00 €



Bouton d'appel supplémentaire
3,00 €/mois



Coffre à clés
39,00 €
l'unité (vente)



Bracelet détecteur de chutes brutales
6,00 €/mois



Bouton d'appel Bijou
3,00 €/mois

Nous contacter
03 84 86 27 99
biptranquille.jura@abrapa.asso.fr

¹ Sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts. ² Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts. TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts).

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.